

Colloque : Le droit à la rencontre de la robotique

Un colloque organisé par les étudiants du journal l'Obiter Dictum
avec le soutien du



LE DROIT À LA RENCONTRE DE LA ROBOTIQUE

Un symposium organisé par les étudiants
de l'Obiter Dictum avec le soutien du



MARDI
18/04



STANISLAS VAN WASSENHOVE

avocat en droit social,
spécialisé en legal techs

NICOLAS PETIT

professeur en droit de la
concurrence et droit des robots, ULg

AUTRES

suivez notre événement Facebook!

AMPHITHEATRE KEYNES
au B31 (Sart Tilman)





Les étudiants du journal l'Obiter Dictum (ULg) vous invitent à leur colloque « *Le droit à la rencontre de la robotique* », événement qui se veut ouvert à tous, toutes facultés confondues.

Le sujet des robots et de l'intelligence artificielle, qui nous tient particulièrement à cœur, émerge et commence à faire débat au sein de la société. Taxe sur les robots, robots guerriers, drones, transhumanisme, en passant par le projet de revenu universel... tant de sujets passionnants qui commencent à poser question. *Quid* des impacts de l'intelligence artificielle sur nos vies et professions ? Les métiers que nous connaissons aujourd'hui survivront-ils, et notamment les professions juridiques ? Les étudiants de l'O.D. se sont attaqué à ces thèmes d'une criante actualité.

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 18 avril 2017** dès **13h30** à l'amphithéâtre **Keynes**, au B31, Place des Orateurs, n°3, Sart Tilman.

Programme :

13h15 – Accueil et ouverture. Vente des journaux des étudiants à l'entrée.

13h30 – Début de la première conférence. Les intervenants sont M. **François Van Lishout**, ingénieur civil et informaticien spécialiste de l'intelligence artificielle de l'Institut Montéfiore, et le Pr. **Nicolas Petit**, professeur en droit de la concurrence et en droit des robots et de l'intelligence artificielle à l'Université de Liège et co-directeur du Liège Competition and Innovation Institute. Leurs interventions, qui tenteront de démystifier les robots et l'I.A., s'achèveront à 15h après 30 minutes de questions-réponses.

15h-15h15 : Pause.

15h15 – Début de la deuxième conférence. Les intervenants sont le Pr. **Marc Bourgeois**, professeur de droit fiscal et de droit et politique des finances publiques à l'Université de Liège et membre du Tax Institute, qui interviendra en présence également de l'un de ses collaborateurs, et Me **Stanislas Van Wassenhove**, avocat en droit social et spécialiste en legal techs. Leurs interventions, qui tenteront d'une part d'expliquer l'impact concret des robots sur le monde du travail et plus précisément sur le marché du travail juridique, et d'autre part d'esquisser une réflexion sur une taxe sur les robots, s'achèveront à 16h45 après 30 minutes de questions-réponses. *Verre de l'amitié pour achever l'après-midi.*

Modération par Jérôme de Cooman, étudiant en 2^{ème} Master Droit-Gestion, rédacteur d'un mémoire sur l'impact des robots et de l'intelligence artificielle sur les professions juridiques.